

Commémorer l'armistice de 1918 : l'histoire du monument aux morts

élémentaire - collège - lycée

Le 11 novembre 1918, à 5h15, est signé l'armistice, la fin des combats. Le cessez-le-feu est déclaré à 11h. Après des hésitations sur le lieu d'implantation et sur la symbolique retenue, le monument aux morts d'Auray est inauguré le 11 novembre 1925. Mais tous les soldats alréens morts aux combats n'ont pas leurs noms inscrits dans le bronze. Certains n'ont pas eu le droit à la mention « Mort pour la France ».

Objectifs de l'atelier :

- Comprendre le besoin de commémorer et la situation d'Auray à la sortie de la guerre
- Étudier un monument par son histoire, son architecture et son implantation dans la ville
- Découvrir l'histoire d'un soldat et ce que signifie la mention « mort pour la France ».

Organisation:

Durée: 2 h

Lieu de rendez-vous : au monument aux morts, place Maréchal Leclerc

Déroulement:

- La 1^{re} partie de l'atelier est consacrée à l'histoire du monument : Auray au sortir de la guerre, le projet architectural, son implantation symbolique place de la Victoire près de l'école du Loch, la statue du soldat agonisant (étude de son barda et son uniforme). Déplacement au monument.
- Dans un second temps, les élèves se penchent sur l'histoire du fusilier-marin Le Touze : son histoire à travers des documents d'archives (actes d'état-civil, fiche du soldat). La mention « mort pour la France » attribuée après sa mort à Dixmude. Travail en salle.

Encadrement nécessaire : 1 adulte pour 10 élèves

Matériel nécessaire : Fourni par la Ville



Action Culturelle
Archives et patrimoine
Place du Gohlérez 56400 Auray
02 97 24 18 32
patrimoine@ville-auray.fr
@archivespatrimoineauray
www.auray.fr